

# Rencontre du Comité consultatif Dossier Secteur des Dunes Vendredi le

16 février  
2018

Caserne 67  
408, rue du Bateau-Passeur (Halte routière)  
Vendredi le 16 février 2018 - 15h00

**Présences** : Charles Breton, maire, [REDACTED]  
Mireille Pineault, conseillère municipale, [REDACTED]  
Stéphane Roy, conseiller municipal, [REDACTED]

Maryline Gagné, [REDACTED]  
Bernadette Bender, [REDACTED]  
Stéphanie Benoit, [REDACTED]  
Marie-Josée Guérin, [REDACTED]  
Nadia Ménard, [REDACTED]  
Pascal Côté, [REDACTED]  
Éric Gagnon, [REDACTED]  
Claude Brassard, [REDACTED]

**Absents (es)** : Stéphanie Le Goff, [REDACTED]  
Marie-Claude Guérin, [REDACTED]

## **Procès-verbal**

### **1. Mot de bienvenue**

Claude Brassard souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal présents ainsi qu'aux membres du Comité d'orientation. Il invite le maire, monsieur Charles Breton, à prendre la parole. Ce dernier souligne l'importance de ce dossier qui touche directement une partie du territoire de Tadoussac. Un dossier à caractère environnemental et touristique qui touche directement la sensibilité des citoyennes et des citoyens de Tadoussac.

Il en profite pour souligner la qualité du travail effectué par le Comité d'orientation et souhaite que les orientations proposées permettent de franchir un autre pas vers une solution viable et réalisable et ce, dans le respect des attentes de la majorité.

### **2. Lecture de l'ordre du jour**

Claude Brassard présente sur écran les grandes lignes des sujets qui seront discutés lors de la rencontre :

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Vendredi le

16 février  
2018

- Retour sur le mandat du Comité d'orientation
- Options retenues lors de la rencontre du 10 janvier 2018
- Discussion libre (commentaires en vrac)
- Prochaine étape

### 3. Le mandat

Afin de bien de faciliter la compréhension de la démarche ainsi que l'objectif premier du Comité consultatif auprès des membres du Conseil municipal, Claude Brassard fait la lecture du mandat du Comité d'orientation:

*Servir de lieu d'échange et de concertation quant aux actions à privilégier ou non, pour la modification des limites du Parc National du Fjord-du-Saguenay dans le secteur des Dunes, dans le respect des attentes des citoyens, des citoyennes et des promoteurs de Tadoussac.*

### 4. Les options

Voici les options que les membres du Comité consultatif ont retenues lors de la rencontre du 10 janvier 2018 :

3. Parc national et parc municipal;
7. Parc municipal pour l'ensemble du territoire visé (donation du MFFP) ou acquisition complète des terres par la municipalité de Tadoussac;
8. Création d'un Parc national des Dunes de Tadoussac.

#### **Scénario 3: Parc national et parc municipal (Positif)**

Ce scénario est celui qui rejoint le plus la majorité des participants car il permet de récupérer près de la moitié du territoire convoité par le MFFP. Par contre, certaines informations manquent à l'analyse de cette option, soit les coûts reliés à la gestion d'un parc municipal. **(Mêmes avantages et inconvénients que scénario 8)**

#### **Les avantages :**

- Récupération appréciable d'une portion du territoire par la municipalité;

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Vendredi le

16 février  
2018

- Plus grande latitude décisionnelle dans la gestion du parc municipal :
  - Offrir des activités complémentaires et interdites dans le parc national;
  - Encadrement de toutes les activités.
- Possibilité d'entente de gestion avec le gestionnaire du parc national.

#### **Les désavantages :**

- Coût d'entretien de gestion du parc municipal et augmentation des RH municipales;
- Encadrement de certaines activités dans le parc municipal (règlements, surveillance et contrôle).

IMPORTANT : Valider auprès du MFFP cette option.

#### **Scénario 7: Acquisition des terres (-) ou cession (6)**

Il sera important de valider le coût d'achat de ces terres à la valeur du marché et ce, afin que cette option soit pris en considération. Il y a aussi l'acquisition par donation du MFFP pour faire de l'ensemble du territoire un parc municipal.

#### **Les avantages :**

- Récupération des terrains par la municipalité de Tadoussac;
- Gestion de l'ensemble du territoire.

#### **Les désavantages :**

- Obligation envers le MFFP et redevances en cas de vente de terrains;
- Coût des opérations.

#### **Scénario 8: Parc national des Dunes de Tadoussac (Positif)**

C'est un scénario qui présente des avantages économiques intéressants mais qui devront être validés : retombées économiques, nombre d'emploi, etc.

#### **Les avantages :**

- Page blanche : implication citoyenne et municipale dans la mise en place d'un nouveau parc (table d'harmonisation);
- Retombées économiques (Investissement, création d'emplois, etc.).

# Rencontre du Comité consultatif Dossier Secteur des Dunes Vendredi le

16 février  
2018

Les désavantages :

- Perte de territoire;
- Perte d'espaces récréatifs pour les citoyens et les touristes;
- Accès limité aux Dunes;
- Règlements restrictifs pour plusieurs activités.

Questions à répondre :

- Option 3 : Quels sont les coûts reliés à la gestion d'un parc municipal? Est-ce que la municipalité a l'argent à moyen et long terme pour faire la gestion d'une portion ou de 100% de ce territoire? Est-ce que le territoire pourrait être géré par une autre entité? Quelles seraient les retombées économiques d'un Parc national des Dunes de Tadoussac? (Toutes les questions, avantages et désavantages reliées à un parc national sont bonnes pour option 3 et 8.)
- Option 7 : Quel est la valeur réel du territoire?
- Option 8 : Quelles seraient les retombées économiques d'un Parc national des Dunes de Tadoussac?

Les membres du Comité consultatif ont la conviction que ces questions doivent être élucidées afin que le Conseil municipal puisse se doter d'une orientation claire et précise.

Enfin, tel que discuté lors de l'assemblée citoyenne du 30 septembre dernier, il ne faut pas rejeter la possibilité d'un référendum.

Priorisations :

1. Obtenir les informations manquantes à l'analyse des scénarios retenus, d'abord en allant chercher l'information à l'interne puis par une firme spécialisée si cette dépense est acceptée par le Conseil municipal;
2. Établir un échéancier « serré » afin qu'une décision soit prise avant la fin de l'année 2018;
3. Rencontrer le MFFP afin de faire le point et valider la possibilité d'une aide financière pour une éventuelle étude des options suggérées.

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Vendredi le

16 février  
2018

#### 5. Discussion libre (En vrac)

- L'option 3 demeure un bon compromis pour l'ensemble des citoyens;
- Il ne peut y avoir de statu quo. Seules les options retenues sont réalisables;
- Il aurait été intéressant d'avoir l'opinion de la communauté anglophone sur le sujet;
- Il sera important de valider auprès du MFFP le volet « donation » de la famille Molson. Qu'elle sera l'impact sur l'option retenue;
- L'option 8 propose de nombreux avantages au niveau du développement économique de la municipalité de Tadoussac : la promotion à l'internationale, la création d'emplois, etc.;
- Tadoussac peut gérer son avenir : pourquoi ne pas obtenir l'ensemble des terres et en faire la gestion? La gestion pourrait être donnée à un OBNL;
- Il n'est pas facile de trouver des organisations ou des personnes prêtes à s'investir dans un tel projet de gestion de territoire. Ça prend une réelle volonté du milieu;
- Il n'y a pas de miracle : l'argent qui sera consenti pour la gestion d'une portion du territoire ou de l'ensemble du territoire proviendra des taxes municipales à moins que le parc s'autofinance à 100%.
- Tout est une question « d'argent ».

#### 6. Prochaine étape

- Le Comité d'orientation insiste pour obtenir les informations manquantes aux trois options proposées afin qu'une décision éclairée soit prise;
- Que la possibilité d'un référendum sur la question soit envisagée;
- Que le Conseil rencontre le MFFP pour faire le point et valide certaines informations (Exemple : option 3);
- Que les membres du Comité d'orientation demeurent en poste et soient informés des développements et des orientations du Conseil.